

MANIFESTE NATIONAL DES PAYSANS ET ARTISANS de « SAVEURS PAYSANNES »

Libramont, le 27 juillet 2007

1. CONSTAT

On estime actuellement que deux fermes disparaissent chaque minute en Europe (EU 27). En Belgique, on avait environ 500.000 agriculteurs au début du 20^{ième} siècle... à peine plus de 50.000 fermes en 2005.

« Deux fermes valent mieux qu'une ! »

Surproductions, crises sanitaires, dégradation des ressources et zones naturelles, ouverture des frontières, industrialisation et mécanisation, disparition des zones agricoles, mondialisation accrue depuis une vingtaine d'années ont engendré la disparition et la diminution continue de nombreux paysans : en près de 40 ans, 75% ont disparu pour des structures toujours plus grandes. C'est tout le modèle agricole productiviste des 40 dernières années qui est à remettre en cause.

« Toujours moins cher mais à quel prix ? »

Alors que les fermes sont de plus en plus grandes et de moins en moins nombreuses, qu'on exporte à bas prix une grande partie de notre production agricole européenne et qu'on importe à bas prix de plus en plus d'aliments des 4 coins de la planète (*dumping*), paradoxalement **le chômage et le réchauffement climatique ne cessent de croître !**

Qui sait aujourd'hui par qui, où et comment est produit ce qu'il mange, ce qui le vêt, l'énergie qu'il consomme ?

Pour s'alimenter, nous pensons qu'une part croissante de la population est de plus en plus dépendante et esclave de la **grande distribution** (supermarchés, grossistes, grandes chaînes de magasins, ...) et des **multinationales agro-alimentaires**.

Ainsi : « *La vie, la vraie !* », « *Vivez comme vous voulez* », « *Venez chez nous ! Vous trouverez tout, la qualité et pas cher* », nous clament les supermarchés et les grandes firmes du secteur agroalimentaire.

Ces slogans dissimulent une réalité aujourd'hui bien plus pernicieuse :

- En pratiquant la politique du prix le plus bas, la grande distribution met sous pression constante ses employés et ses fournisseurs (paysans, transformateurs, artisans...), ce qui établit un rapport de force inégal ;
- La position monopolistique des chaînes de supermarchés et des centrales d'achats les conduisent à imposer un modèle de production industriel et hyper intensif au détriment de la qualité sociale et écologique des produits ;
- Ce système productiviste entraîne la concentration des terres, la mécanisation et l'emploi d'intrants chimiques qui ont pour conséquences directes une diminution drastique de l'emploi agricole et la disparition de la paysannerie ;

- Les salariés de la grande distribution sont eux aussi soumis à des conditions de travail de plus en plus dures (flexibilité, temps partiel, bas salaires, ...) et menacés de licenciements ;
- Les marges des opérateurs de la grande distribution sont supérieures à la marge bénéficiaire revenant au producteur. Le consommateur débourse plus pour les frais de commercialisation que pour le travail du paysan. Le prix de la matière première devient négligeable par rapport au prix du produit final.

Exemples :

- o Le citron bio acheté au producteur à 0,50€/Kg et vendu 1,60€/Kg au détail au supermarché ;
 - o L'exemple du prix de la farine de blé qui ne fait que baisser et du prix du pain qui augmente ;
 - o La pomme Bio d'Argentine est vendue à 4,2€/kg tandis que la pomme locale de qualité est vendue à 2,5€/Kg.
- Les fruits et légumes sont soumis à une standardisation et un calibrage exacerbé pour maintenir les marchés (flux tendu) qui conduisent à une perte de qualité gustative et nutritionnelle, ainsi qu'à un gaspillage de nourriture (produits déclassés et jetés systématiquement par la grande distribution) ;
 - Suivant cette logique, on privilégie les races animales et variétés végétales « poussées » qui répondent aux impératifs de la productivité et de la grande distribution, ce qui engendre notamment une perte de la diversité biologique et favorise la position monopolistique des industries semencières qui détiennent des brevets sur le vivant ;
 - Les délais de paiement sont allongés au producteur ce qui leur permet de faire des placements financiers spéculatifs ;
 - Coût énergétique et environnemental engendré par le transport et exportations de marchandises (à lui seul le consommateur belge parcourt 2500 km par an pour faire ses courses) ;
 - Perte du lien avec le tissu rural, les paysan(ne)s et la perte de convivialité ;
 - Disparition des marchés paysans locaux, de la vente directe à la ferme ;
 - Le suremballage (à partir de matériaux non recyclables et non renouvelables) augmente de 50% le volume de nos poubelles et détruit l'environnement et les ressources halieutiques...
 - En plus de la marge bénéficiaire et du coût de commercialisation, il existe toutes sortes de « frais » supplémentaires que le producteur voit déduits de son revenu à son insu. En effet ces « marges arrières » sont justifiées par la grande distribution pour référencer ses produits, être inséré dans les revues promotionnelles, avoir son produit placé à une place de choix dans les rayons, etc...

**« Le moins cher tue les consommateurs, les artisans,
les paysans et détruit notre planète »**

En outre, la standardisation exigée des produits, des normes d'hygiène inadaptées, une **Politique Agricole Commune** qui favorise l'industrialisation de l'agriculture, la baisse des prix et l'agrandissement incessant des exploitations constituent des obstacles majeurs au développement de notre mode de production.

Les autorités européennes et puis fédérales imposent des **normes d'hygiène conçues pour l'industrie agroalimentaire** à des producteurs locaux obligés de s'endetter ou disparaître pour se mettre aux normes ou à arrêter leur métier.

Dans le monde agricole et artisanal : des contrôles "musclés", des interdictions de produire ou de vendre, des modifications de normes, de la paperasserie excessive, une communication difficile, des normes inadaptées au secteur artisanal,... participent à la disparition accélérée de nos produits paysans du terroir. L'imposition, dès 2002, de ce « surhygiénisme », plus spécifiquement, aux produits laitiers transformés à la ferme a entraîné, en Wallonie comme en Flandres, l'abandon massif de la transformation, de l'ordre de 50%.

La capitulation de nos dirigeants politiques face aux lobbys des secteurs économiques et financiers a des conséquences désastreuses sur la société et la santé de l'ensemble de la population. Ainsi, au nom du profit à court terme, par le laxisme ou la corruption de certains, les gouvernements sont responsables de l'empoisonnement de la population par la non interdiction de produits toxiques, cancérogènes, mutagènes, etc.

Il est encore plus grave de constater l'existence d'une collusion douteuse entre les lobbys industriels et la commission européenne. La prolifération des conservateurs, stabilisateurs, des pesticides et biocides, de l'irradiation des aliments, le programme REACH voté et allégé sont autant d'exemples démontrant l'irresponsabilité de certains pouvoirs politiques démissionnaires ou corrompus. L'absence de mesures sérieuses concernant le changement climatique au nom de l'emploi et de la croissance est également criminel pour la population et les générations futures du globe entier.

**« Etant donné l'état actuel de l'agriculture dans le monde, on sait qu'elle
pourrait nourrir 12 milliards d'individus sans difficulté. Pour le dire
autrement : tout enfant qui meurt actuellement de faim est,
en réalité, assassiné. »**

*Jean Ziegler, Rapporteur spécial de la Commission des Droits de l'Homme
de l'ONU pour le droit à l'alimentation.*

Face à ce rouleau compresseur du capitalisme, de l'industrie agroalimentaire et chimique et à la marchandisation de l'alimentation et des Hommes, une alternative existe... l'agriculture paysanne.

2. NOS REVENDICATIONS

▪ L'agriculture paysanne

Les mouvements paysans de *Via Campesina* dont fait partie la **FUGEA** et le **VAC**, défendent les intérêts des paysans, des travailleurs agricoles et des sans terre, c'est pourquoi ils se mobilisent pour résister aux politiques néolibérales et promouvoir des alternatives basées sur le respect des droits humains, la souveraineté alimentaire, la protection de la diversité biologique, la défense d'une agriculture paysanne durable et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous, paysans revendiquons le concept d'agriculture paysanne qui répond à des critères à la fois de durabilité, de respect de l'environnement et de renforcement du tissu social local. Cette vision affirme que l'agriculture n'a pas comme seul rôle de produire des denrées alimentaires mais a aussi un rôle social, culturel (gastronomie, etc...), environnemental et de fournir à un prix juste et équitable de la nourriture de qualité, équitable et savoureuse. L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en fournissant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine, savoureuse et de qualité, à prix abordable, et cela sans épuiser les ressources naturelles de demain.

Le paysan gère l'espace naturel depuis la nuit des temps, cette fonction écologique de l'agriculture paysanne a une valeur non marchande et est souvent sous estimée par méconnaissance de la société. De plus, les paysan(ne)s participent avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant et animé dans un cadre de vie apprécié par tous.

L'agriculture paysanne porte en elle trois dimensions aussi fondamentales les unes que les autres :

- Elle a une **dimension sociale** basée sur l'emploi, la solidarité entre paysans, entre régions, entre paysans du monde. Le respect du droit à produire pour chaque paysan et chaque région est fondamental, sans quoi les plus puissants empièteront sur le droit de vie des autres, ce qui n'est pas gage d'équilibre et d'humanité. L'agriculture paysanne permet à un maximum d'actifs d'exercer la profession agricole.
- Elle doit être **économiquement efficace**. Le paysan doit pouvoir obtenir un revenu rémunérateur pour sa production et couvrir ses coûts de production. C'est la condition pour que les paysans puissent vivre décemment avec des volumes de production relativement modestes et pour maintenir un nombre plus élevé de fermes. Cette production économiquement efficace va de pair avec une production de qualité, sans OGM. Elle doit aussi créer de la valeur ajoutée, par rapport aux moyens de production mis en oeuvre et aux volumes produits.
- Elle doit **respecter les consommateurs et la nature**. C'est la contrepartie obligatoire à la contribution de la collectivité au secteur agricole. Il s'agit ici de la qualité alimentaire, des équilibres écologiques, de paysages, de la biodiversité, etc.

▪ **La Souveraineté Alimentaire**

Le mouvement paysan mondial Via Campesina a également élaboré en concertation avec la société civile le principe de **Souveraineté Alimentaire** :

C'est le DROIT des populations, de leurs Etats ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping (vente en-dessous du coût de production) vis à vis des pays tiers.

« L'alimentation n'est pas une marchandise »

La souveraineté alimentaire inclut :

- **La priorité donnée à la production agricole** locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans-terre à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, du refus des aliments transgéniques (OGM : Organismes génétiquement modifiés) pour le libre accès aux semences, et de la sauvegarde de l'eau comme un bien public accessible à tous.
- Le droit des paysan(ne)s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer.
- Le droit des Etats à **taxer les importations agricoles** et alimentaires à trop bas prix.
- Obtenir des prix agricoles liés aux coûts de production : c'est possible à condition que les Etats ou Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, qu'ils s'engagent pour une production paysanne durable et qu'ils maîtrisent la production (**gestion offre**) sur le marché intérieur pour **éviter des excédents structurels**.
- La participation des populations aux choix des politiques agricoles. La reconnaissance des **droits des femmes paysannes** qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

3. NOS PROPOSITIONS

C'est en tenant compte de ce constat et de ces deux principes d'Agriculture paysanne et de Souveraineté alimentaire que **nous paysan(ne)s et artisan(ne)s avons décidé de créer une alternative, la coordination nationale et la marque autogérée, du même nom : « Saveurs paysannes »**.

L'objectif est de promouvoir et défendre les produits paysans et artisanaux en rassemblant au niveau national toutes les initiatives paysannes existantes. Ainsi nous voulons faire connaître les produits paysans partout en Belgique pour dynamiser l'agriculture paysanne en solidarité avec la société civile.

▪ **Un modèle alternatif de distribution : le circuit court**

Le circuit court, appelé aussi la *filière courte*, est un mode de commercialisation directe avec un minimum d'intermédiaires, ce système de commercialisation se base sur une **économie locale et des rapports équitables**.

L'objectif est que le producteur soit le premier bénéficiaire de la vente de ses produits et non plus les intermédiaires comme c'est le cas dans la grande distribution et le secteur agroalimentaire conventionnel.

Pour cela, le producteur assume lui-même la commercialisation ou avec l'aide d'une coopérative et/ou d'un artisan boucher, brasseur, boulanger, meunier,... et/ou en partenariat avec les consommateurs.

Ainsi, on cherche à éviter un maximum d'intermédiaires commerciaux qui contribuent à diminuer drastiquement la marge bénéficiaire du producteur et répercutent directement ces surcoûts de commercialisation sur le prix du consommateur (prix au détail). Nous voulons un prix juste qui tienne compte des véritables coûts de production, y compris toutes les externalités sur l'environnement, la société et la santé de la population.

Pour soutenir et développer l'agriculture paysanne, l'engagement des citoyens, des consomm'acteurs dans des coopératives locales et des **collectifs solidaires des producteurs** est aujourd'hui devenu une nécessité urgente. Les marchés fermiers paysans, les magasins à la ferme, les restaurateurs, les brasseurs, les transformateurs artisans participent également au développement du circuit court. A terme, nous souhaitons que le nombre de fermes augmente pour répondre ainsi à la demande de la population en produits paysans de qualité et de proximité.

▪ **Autonomie, convivialité, solidarité et accueil**

En nous rassemblant au niveau national, régional et local (« pays », parc naturel,...), nous appelons nos concitoyens à développer leur autonomie alimentaire et renforcer à la fois l'autonomie des paysan(ne)s et artisans. Par là nous entendons, la possibilité de (re)créer nos propres règles, logiques, modes de production, de fonctionnement et de contrôle, **face au déficit démocratique existant dans la société actuelle.**

La nouvelle coordination de **saveurs paysannes** s'inscrit dans une dynamique collective, égalitaire, participative et d'autogestion. La solidarité et l'engagement de tous dans cette coordination citoyenne sont indispensables.

En coopérant de la sorte avec les artisans et les producteurs paysans, les citoyens participent au maintien d'une agriculture à échelle humaine et soutenable.

La convivialité est un souci majeur. La rencontre et l'échange sont au cœur de la dynamique de l'agriculture savoureuse et paysanne.

▪ **Agronomie écologique et paysanne**

Nous soutenons et encourageons un **mode de production agricole écologique**, pratiqué par des paysans et paysannes respectueux de l'environnement et de la santé de la population. Nous encourageons une agriculture la plus autonome possible, avec le moins d'intrants agricoles (pesticides et engrais chimiques).

Pour garantir ce mode de production, nous préconisons l'évaluation participative réalisée par les paysans en lien avec un groupe de citoyens qui se regroupe autour des « Amis de Saveurs Paysannes » (voir ci-dessous *Système de Garantie Participative*). L'agriculture biologique paysanne locale constitue également une garantie suffisante de respect de l'environnement (transports, mode de production,...) et des aspects sociaux (revenus rémunérateurs, conditions de travail,...), sans que la certification biologique ne constitue une condition suffisante pour faire partie de Saveurs Paysannes.

Nous soutenons un artisanat de qualité lié à la terre, aux produits locaux, aux Hommes, à la culture locale (brasserie, meunerie, restaurants, ...).

« L'alimentation, la santé et l'environnement ne sont pas négociables »

Considérant la problématique du réchauffement climatique et le contexte énergétique actuel, nous désirons une **gestion rationnelle et durable de l'énergie**. Nous voulons que soient favorisées les énergies renouvelables. C'est pourquoi, nous préconisons et pratiquons une production d'énergie à la ferme et une réduction d'utilisation de l'énergie par des modes de production durables.

■ **Principe de précaution**

Il s'agit du principe selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives visant à **prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à la santé et à l'environnement**.

Pour rappel, c'est au cours du Sommet de la Terre réuni à Rio de Janeiro en juin 1992 que ce principe bénéficie d'une reconnaissance planétaire¹. Dans l'histoire de la construction européenne, le principe de précaution est introduit avec le Traité de Maastricht².

Nous exigeons son application aux technologies mises en oeuvre par les multinationales du secteur agro-alimentaire car les risques qui pèsent sur la santé de la population et sur l'environnement sont extrêmement graves. Nous pensons tout particulièrement aux risques liés à l'usage des PGM/OGM (alimentation humaine et alimentation pour bétail) et leur dissémination incontrôlable dans le monde et en Europe mais aussi à l'usage de certains pesticides systémiques qui mettent en péril l'apiculture du pays en affectant le système nerveux des abeilles. Ce qui est d'autant plus préoccupant que les abeilles sont d'excellents témoins du vivant, de l'agriculture et de notre environnement.

■ **Système de Garantie Participatif**

Pour garantir la qualité paysanne de nos produits, nous proposons la mise en place d'un Système de Garantie Participatif (SGP). Pour ce faire, la participation directe des paysans et même d'autres citoyens dans le processus d'évaluation de la ferme est nécessaire. Une telle implication est réaliste, dans un contexte de petites fermes et de circuit court.

La participation active permet aux partenaires plus d'autonomie et leur donne aussi davantage de responsabilités, ce qui exige que le programme SGP mette la priorité sur la formation et la capacité d'organisation, à la fois pour les producteurs et les autres citoyens.

Concrètement, des équipes des « Amis de Saveurs Paysannes » et de producteurs membres et signataires de « Saveurs paysannes » effectueront des visites d'évaluation des fermes une fois par an. Ces visites s'effectuent dans un esprit de bonne entente, de convivialité et de respect mutuel.

¹ Point 8 du préambule de la convention de Rio sur la diversité biologique

² Art. 130R devenu 174 avec le Traité d'Amsterdam : « La politique de la Communauté [...] vise un niveau de protection élevé [...] Elle est

fondée sur le principe de précaution et d'action préventive, sur le principe de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement et sur le principe du pollueur - payeur. »

Cette participation active permet aux programmes SGP d'être plus légers en termes de gestion administrative et de documentation, ce qui compte pour beaucoup quand il s'agit d'intégrer la production dans le cadre de l'agriculture paysanne.

Tandis que les systèmes existants de certification partent de l'idée que les paysans doivent prouver qu'ils sont conformes avant d'être certifiés, le système de garantie participatif, au contraire, se base sur la **confiance**. Il se bâtit sur la **transparence**, dans un contexte qui réduit au minimum la hiérarchie des instances administratives. Ainsi le programme SGP se met en place tout en évitant des subsidiations coûteuses pour les paysans et citoyens, la politique agricole étant trop souvent définie en fonction des objectifs de l'agro-industrie plutôt que basée sur une vision de justice sociale et de bien-être de la société.

Ce sont donc les paysans et les « Amis de Saveurs Paysannes », eux-mêmes qui vont veiller mutuellement à la qualité de la production.

■ **Réflexion, information et sensibilisation**

Il nous paraît primordial de développer, et d'amener au sein de la société, la réflexion sur l'agriculture, l'alimentation, les modes de distribution, en lien avec l'environnement, les aspects sociaux et les rapports nord-sud et est-ouest. La réorientation des politiques agricoles (PAC) est urgente.

Les paysan(ne)s, les groupements paysans, les associations, ONG et les collectifs citoyens sont ainsi une source d'information et constituent une plate-forme à partir de laquelle **informer et sensibiliser un nombre toujours plus grand de citoyens**.

Nous invitons les ONG, les associations, les parcs naturels, les groupes de consommateurs organisés à devenir « **partenaire officiel de Saveurs paysannes** » en adhérant à la vision de ce manifeste. De même tous les citoyens et individus sont invités à devenir membres de l'association « **Les Amis de Saveurs Paysannes** ».

Nous invitons ainsi **tous les acteurs de la société civile** à soutenir l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire et ainsi à contribuer au développement de la coordination nationale et de la marque « **Saveurs paysannes** ».

Procédure d'adhésion

Pour être membre chaque paysan et artisan devra **signer et respecter** le contenu de ce manifeste ainsi que se faire membre soit de la **FUGEA**, soit du **VAC** selon sa localisation géographique. Des cahiers des charges approuvés par **Saveurs Paysannes** et un **ROI** (Règlement d'Ordre Intérieur) devront être respectés également ainsi que le principe d'autogestion.

Une structure citoyenne créée en parallèle et qui s'appelle « **Les amis de Saveurs paysannes** », sera composée de personnes qui soutiennent notre démarche et fera le poids citoyen face aux politiques néolibérales en agriculture. La société se prend en main et défend les paysans et son alimentation de qualité. Le principe de La Souveraineté Alimentaire est ainsi mis en pratique. Dans la même logique, des structures plus importantes comme des ONG, associations, coupoles, GAS,... pourront également être « **Partenaire officiel de Saveurs Paysannes** » en signant le manifeste.

Wallonie-Bruxelles : Xavier Delwarte et Michel Paque (FUGEA)
Vlaanderen-Brussel : Jean Pierre Cuvry et Jean Pierre Deleener